



Comité unique de programmation du Pays de Brest du 25 juin 2019 Compte-rendu

Membres présents avec voix délibérative :

<u>Élus</u>	<u>Représentants privés</u>
Marc COATANÉA, conseiller régional référent André TALARMIN, 1 ^{ier} Vice-Président du Pôle métropolitain du Pays de Brest Frédérique BONNARD LE FLOC'H, Vice-Présidente de Brest métropole Viviane GODEBERT, Vice-Présidente de la CC du Pays d'Iroise Armel LORCY, Vice-Président de la CC de Pleyben-Châteaulin-Porzay Bernard TANGUY, Président de la Communauté Lesneven-Côte des Légendes	Isabelle SUDRE, Chambre des métiers et de l'artisanat Per Iann FOURNIER, CCI métropolitaine Bretagne Ouest Émilie CARIOU, ADESS Pays de Brest Bernard SIMON, Chambre d'Agriculture Yves JULLIEN, personne qualifiée Jean-Claude LEBRETON, UNSA Jean-Pierre CAROFF, personne qualifiée Hervé QUINQUIS, personne qualifiée

Excusés

Christian CALVEZ, Président de la CC du Pays des Abers
Daniel MOYSAN, Président de la CC Presqu'île de Crozon- Aulne Maritime
Patrick LECELRC, Président de CC du Pays de Landerneau-Daoulas
Guy JOURDEN, Président du conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest

Membres avec voix consultative :

<u>Présents</u>	<u>Excusés</u>
Marie GUEYE, Vice-Présidente du conseil départemental Renée THOMAIDIS, conseillère régionale	Stéphane ROUDAUT, conseiller régional Gaelle VIGOUROUX, conseillère régionale Laurence FORTIN, conseillère régionale Bernard QUILLÉVÉRÉ, Vice-Président du conseil départemental chargé du Pays de Brest

Techniciens :

Charlotte DESSANDIER, Conseil Régional
Anne LOZACHMEUR, Conseil Départemental
Sterenn APPÉRÉ, Luce DEMANGEON, Mickaèle LE BARS , Pôle métropolitain du Pays de Brest

Vérification du Quorum

Le CUP est composé de 18 membres (9 représentants élus et 9 représentants privés)

Le double quorum est atteint :

8 membres du collège privés et 6 membres du collège élus sont présents.

Marc COATANÉA ne prend pas part au vote pour les projets sollicitant le FEADER – LEADER et l'ITI FEDER.

✓ Ajustements d'opérations

Marc COATANÉA informe des ajustements d'opérations suite à l'instruction des dossiers de demande de subvention :

➤ Crédits régionaux :

PROJETS	MONTANT SUBVENTION INSTRUIT	VARIATION (Fiche-action concernée)	PASSAGE CP
Aménagement urbain de la traversée de la commune – route départementale n° 125 – Commune de Plouider	70 525 €	- 5 320 €	08/07/2019
CUP du 19/06/2018		3.4 - Accompagner et soutenir les projets d'aménagement urbains durables	
		REABONDEMENT	

Animation de la filière algues – Technopole Brest Iroise

Le projet d'animation de la filière algues porté par la Technopole Brest Iroise avait sollicité une aide de 27 000 € validée en CUP du 17/04/2018.

Il s'avère qu'il est finalement possible de solliciter ce montant au titre des crédits sectoriels régionaux de la Direction de la mer, du développement maritime et du littoral.

La demande au titre du contrat de partenariat est donc retirée. Le montant des 27 000 est donc réabondé au titre des crédits de fonctionnement.

➤ Les ajustements d'opérations présentés ci-dessus sont validés par les membres du CUP

✓ **Point sur les enveloppes financières LEADER et DLAL FEAMP**

▪ **Montants DLAL FEAMP sollicités et restants**

Fiche-action (n°)	Dotation DLAL FEAMP	Etat des crédits FEAMP mobilisés par les précédentes CML	Crédits FEAMP mobilisés pour la CML du 28/05/2019	Crédits FEAMP restants à mobiliser en CML
1 - Cohabitation des usages sur le littoral pour une meilleure intégration spatiale des activités	11 620 €	0 €	-	11 620 €
2 - Connaissance partagée pour des pratiques durables	250 000 €	145 202, 80 €	-	104 797,20 € (42% restants)
3 - Accès aux métiers et découverte par les jeunes de la pêche et de l'aquaculture	86 000 €	21 178 €	9 942 €	54 880 € (64% restants)
4 - Offre touristique basée sur les activités, produits et équipements maritimes	125 000 €	125 000 €	-	0 €
5 - Consommation, achat et approvisionnement local	169 005 €	129 005 €	40 000 €	0 €
6 - Fonctionnement collaboratif et diversification des productions	198 375 €	178 140,37 €	23 233 €	2 359,63 € (1% restant)
7 - Coopération	55 412 €		-	55 412 €
8 - Animation-fonctionnement 2016-2023	134 220 €	41 213,66 €		93 006,34 € (69% restants)
TOTAL	1 029 632 €	634 380,11 €	73 715€	322 076,89 € (31% restants)

79% préprogrammés

Impact prévisionnel de la réserve de performance non atteinte : - 57 430, 08 €

▪ **Enveloppe financière LEADER**

Fiche-action (n°)	TOTAL enveloppe	€ préprogrammés (1 ^{er} CUP)	% consommés	Nombre de projets	Enveloppe restante
1 - Vers un parcours entrepreneurial innovant	450 000 €	426 268 €	95 %	8	23 732 €
2 - Vers des modes de production et de consommation durables et de qualité	320 000 €	145 204 €	45%	3	174 796 €
3 - Vers une valorisation partagée de nos spécificités	520 000 €	507 741,34 €	98 %	12	9 227,66 €
4 - Vers une appropriation des opportunités économiques offertes par la transition écologique et énergétique	290 000 €	274 413,87 €*	95%	6	15 586,13 €
Coopération	61 500 €	-	-	-	61 500 €
Animation-fonctionnement 2015-2023	396 391€	36 642, 55€	9 %	-	359 748, 45 €
TOTAL	2 037 891 €	1 393 300,86 €	68 %	29	644 590,14 €

86%

Suite LEADER

Fin de programmation au 31/12/2020 : derniers paiements : 31/12/2023

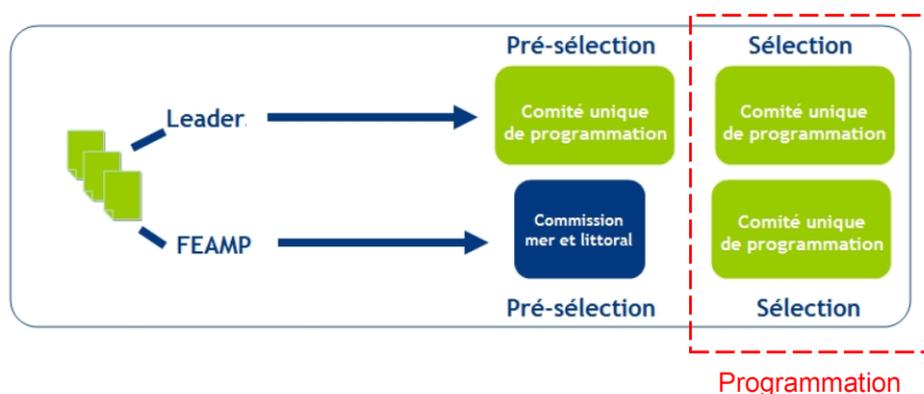
Lancement d'un appel à projet cet été : fiche action 2

2 projets de coopération en préparation :

1. Projet de communication partagé entre 5 musées bretons autour de la crêpe/galette
2. Pays du Mans /Pays de Brest : Énergie

▪ Avis de programmation

Rappel : processus de sélection des fonds européens



▪ Avis de programmation DLAL FEAMP

Promotion et diversification des poissons de ligne en Pays de Brest et de Cornouaille

MO : association des ligneurs de la pointe de Bretagne

Plan de financement global

Montant des dépenses éligibles : 110 790 €

- FEAMP : 44 316 €
- Région Bretagne : 44 316 €
- Autofinancement : 22 158 €

Détail des dépenses:

- Prestations de services : 110 790 €

Plan de financement Pays de Brest (58%)*

Montant des dépenses éligibles : 64 258,20 €

- FEAMP : 25 703,28 €
- Région Bretagne : 25 703,28 €
- Autofinancement : 12 851,64 €

* Population totale Pays Brest & Cornouaille éligible au DLAL FEAMP :

- Pays de Cornouaille : 267 331 habitants => 42%
- Pays de Brest : 369 669 habitants => 58%

- Les membres du CUP valident la demande de subvention au titre du DLAL FEAMP de 25 703, 28 € d'une assiette éligible de 64 258, 20 €
Marc COATANÉA ne prend pas part au vote.

▪ **Avis de programmation LEADER**

Film musical Presqu'île de Crozon Aulne Maritime

MO : communauté de communes Presqu'île de Crozon Aulne Maritime

Montant des dépenses éligibles : 51 442,32 €

Prestations de services : 52 272,80 €

=> Correction financière de 10% (830,48 €) sur le lot 3 liée à un problème de publicité / marché publics

Détail des recettes : 51 442,32 €

- FEADER-LEADER : 12 210 €
- Région Bretagne : 20 350 €
- Autofinancement : 18 882,32 €

- Les membres du CUP valident la demande de subvention au titre du FEADER de 12 210 € d'une assiette éligible de 51 442, 32 €
Marc COATANÉA ne prend pas part au vote.

Examen de projets sollicitant un soutien régional au titre du contrat de partenariat

	Crédits régionaux (dotation 2017-2020)	Crédits mobilisés suite au précédent CUP	Montant de subvention mobilisé à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
PRIORITE 1 : Renouveler et renforcer l'attractivité du Pays de Brest	8 854 842 €	8 094 386 €	338 200 €	422 256 €
PRIORITE 2 : Développer les filières d'avenir et la dynamique entrepreneuriale	3 072 352 €	2 526 880 €	25 915 € *	519 557 €
PRIORITE 3 : Accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire	4 883 873 €	3 653 529 €	507 554 *€	722 790 €
Axe services collectifs essentiels	4 202 767 €	3 844 240 €	250 875 €	107 652 €
TOTAL DOTATION	21 013 834 €	18 119 035 €	1 122 544 €	1 772 255 €

Dont crédits de fonctionnement disponibles : 45 372 €

Ajustements : réabondements de 27 000 € priorité 2 et 5 320 € priorité 3

- Au-delà de l'avis formulé pendant le CUP, le compte-rendu précise aussi, sur chacun des projets, les éventuelles réserves à lever au regard du cadre d'intervention régional, notamment des cibles de la grille développement durable.
- En cas d'avis favorable ou favorable avec réserve, il appartiendra au porteur de projet de constituer, avec l'aide du Pays, un dossier complet de demande de subvention.
- La demande, avec le montant de subvention proposé par le CUP, sera alors instruite par la Région afin notamment de vérifier la cohérence du dossier avec la fiche projet, l'avis formulé par le CUP et les règles d'intervention régionales/européennes (et notamment, pour les projets intervenants dans un secteur concurrentiel, le respect de l'encadrement des aides prévu par les réglementations nationale et européenne).

Programme FEADER-LEADER

Répartition des dotations par axes et par priorités, subventions proposées et restant à proposer en CUP

	Crédits FEADER LEADER Pays 2014-2020 (dotation)	Montant de subvention mobilisée à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
Fiche action 1 – Vers un parcours entrepreneurial innovant	450 000 €		23 732 €
Fiche action 2 - Vers des modes de production et de consommation durables et de qualité	320 000 €		174 796 €
Fiche action 3 – Vers une valorisation partagée de nos spécificités	520 000 €		9 228 €
Fiche action 4 – Vers une appropriation des opportunités économiques offertes par la transition écologique et énergétique	290 000€	25 984	15 586 €
Fiche action coopération – Vers une dynamique de coopération interterritoriale et transnationale	61 500 €		61 500 €
Animation – Gestion	396 391 €		359 748 €
TOTAL DOTATION	2 037 891 €	25 984 €	644 590 €

A partir de l'avis formulé par le CUP, le porteur de projet est invité à constituer son dossier de demande de subvention avec l'accompagnement du Pays. Après vérification par le Pays de sa conformité à la fiche, le dossier complet est transmis au service instructeur de la Région pour instruction réglementaire. Un deuxième passage en CUP (sans audition) est ensuite programmé pour avis définitif.

ITI FEDER

Répartition des dotations pas axes et par priorités, subventions proposées et restant à proposer en CUP

	Crédits FEDER ITI Pays 2014-2020 (dotation)	Montant de subvention mobilisée à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
Action 1.2.1 : Favoriser le développement des pratiques et cultures numériques	171 429 €	0 €	70 964 €
Action 3.1.1 : Soutenir le développement des capacités de production et de distribution des énergies renouvelables en Bretagne	292 208 €	0 €	121 503 €
Action 3.2.1 : Réhabiliter le parc de logement résidentiel – Volet 1 : Le parc de logement social	908 727 €	69 000 €	77 727 €
Action 3.3.1 : Soutenir le développement de l'inter et de la multimodalité	100 000 €	0 €	100 000 €
TOTAL DOTATION	1 472 364 €	69 000 €	370 194 €

En cas de sélection du projet, il appartiendra au porteur de projet de constituer un dossier complet de demande de subvention sur l'extranet au lien suivant :

<https://extranets.region-bretagne.fr/Portail-Aides/jsp/nouveauContexte.action?codeAction=M42-CONNEXION>

La demande sera alors instruite par la Région afin de vérifier la cohérence du dossier avec les critères de sélection du programme opérationnel régional du FEDER, et dans le respect de l'encadrement des aides prévu par les réglementations nationale et européenne. En cas d'instruction favorable, la demande de financement sera soumise à la décision de la Commission Régionale de Programmation Européenne (CRPE).

Tableau récapitulatif des décisions du CUP

Projet - Maître d'ouvrage	Axe / Priorité du contrat Fiches actions	Décision (pour plus de précision, se référer à la fiche-projet)	Subvention (montant et fonds) et Dépense éligible proposées par le CUP	Subvention du Département
Valorisation du site de Meneham - Communauté Lesneven-Côte des Légendes	Crédit région - Fiche action 1.2 : soutien aux sites et équipements touristique structurants de la destination Brest terres océanes	Avis favorable à l'unanimité Bernard TANGUY ne prend pas part au vote	Région : 14, 56 % d'une dépense prévisionnelle de 693 000 € soit un montant prévisionnel de 100 900 €	Subvention du Département sollicitée
Réaménagement global du centre-ville de Guilers - Brest métropole	Crédit région - Fiche action 3.4 : accompagner et soutenir les projets d'aménagement urbains durables	Avis favorable à l'unanimité Frédérique BONNARD LE FLOC'H ne prend pas part au vote	Région : 6,34 % d'une dépense prévisionnelle de 1 224 150 € soit un montant prévisionnel de 200 000 €	Subvention du département non sollicitée
Réparation des ouvrages portuaires du port de Portsall - Commune de Ploudalmézeau	Crédit région - Fiche action 2.1 : créer les conditions d'accueil à terre des activités maritimes	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 232 095 € soit un montant prévisionnel de 46 419 €	Subvention du Département non sollicitée
Restructuration de l'EHPAD en pôle associatif - Commune de Plabennec	Crédit région - Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 3 089 764 € (plafonnée à 100 000 €) soit un montant prévisionnel de 100 000 €	Subvention du Département sollicitée
PLIJADUR, ateliers et évènements hors les murs pour le plaisir de réduire ses déchets - Association recyclerie ADIMPLIJ	Crédit LEADER - Fiche action 4 : vers une appropriation des opportunités économique offertes par la transition écologique et énergétique Crédit région - Fiche action 2.3 : créer les conditions favorables à la création, reprise et au développement des activités et des entreprises et à l'innovation	Avis favorable à l'unanimité Marc COATANÉA ne prend pas part au vote Avis favorable à l'unanimité	FEADER - Leader : 25 984 € Région : 16 % d'une dépense prévisionnelle de 40 600 € soit un montant prévisionnel de 6 496 €	Subvention du Département non sollicitée

Réhabilitation thermique de 46 logements collectifs -Résidence Le Drénit- Pont-de-Buis Lès-Quimerc'h - Finistère Habitat	Crédit ITI FEDER - Fiche action 3.2.1 : réhabilitation énergétique du parc de logement social	Avis favorable à l'unanimité des votants Marc COATANÉA ne prend pas part au vote	ITI FEDER : 69 000 € (1500 €/logement)	Subvention du Département votée en CP du 3/6/19
Aménagement de l'espace urbain - Commune de Le Cloître-Pleyben	Crédit région - Fiche action 3.4 : accompagner et soutenir les projets d'aménagement urbains durables	Avis favorable à l'unanimité	Région : 16,15 % d'une dépense prévisionnelle de 451 248 € (plafonnée à 200 000 €) soit un montant prévisionnel de 72 874 €	Subvention du Département sollicitée
Construction d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Commune de Plouider	Crédit région - Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité	Région : 10 % d'une dépense prévisionnelle de 508 751 € (plafonnée à 100 000 €) soit un montant prévisionnel de 50 875 €	Subvention du Département non sollicitée
Optimisation énergétique et environnementale de l'UVED, outil partagé au niveau du Pays de Brest - SOTRAVAL - SPL	Crédit région - Fiche action 3.2 : accompagner les projets de production d'énergies locales et de sensibilisation à la maîtrise de la consommation énergétique	Avis favorable à l'unanimité	Région : 13,84 % d'une dépense prévisionnelle de 1 734 600 € soit un montant prévisionnel de 240 000 €	Subvention du Département non sollicitée
Réhabilitation-Extension de la Maison Communale - Commune de Guissény	Crédit région - Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 1 915 907 € (plafonnée à 100 000 €) soit un montant prévisionnel de 100 000 €	Subvention du Département sollicitée
Études pré-opérationnelles restructuration du Quartz - Brest métropole	Crédit région - Fiche action 1.1 : soutien aux équipements structurants du Pays de Brest	Avis favorable à l'unanimité Frédérique BONNARD LE FLOC'H ne prend pas part au vote	Région : 9,56 % d'une dépense prévisionnelle de 2482 600 € soit un montant prévisionnel de 237 300 €	Subvention du Département sollicitée

Avis définitif DLAL-FEAMP

Promotion et diversification des poissons de ligne en Pays de Brest MO : Association des ligneurs de la pointe de Bretagne	DLAL FEAMP - Fiche action 5 : Développer et promouvoir la consommation, l'achat et l'approvisionnement local des produits issus de la pêche et de l'aquaculture	Avis favorable à l'unanimité Marc COATANÉA ne prend pas part au vote	Europe DLAL FEAMP : 25 703, 28 €	
---	---	---	----------------------------------	--

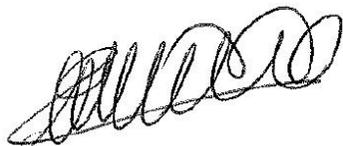
Avis définitif FEADER-LEADER

Film musical Presqu'île de Crozon Aulne Maritime MO : CCPAM	LEADER - Fiche action 3 : vers une valorisation partagée de nos spécificités	Avis favorable à l'unanimité Marc COATANÉA ne prend pas part au vote	Europe FEADER LEADER : 12 210 €	
---	--	--	---------------------------------	--

Ajustements d'opérations suite à instruction

Aménagement urbain de la traversée de la commune RD n° 125- Commune de Plouider CUP du 19/06/2018 - Fiche 3.4	La subvention initiale de 75 845 € est diminuée ce jour de 5 320 €, soit une subvention actualisée de 70 525 €	
Animation de la filière algues - Technopole Brest Iroise CUP du 17/04/2018 - Fiche 2.2	Le projet d'animation de la filière algues porté par la Technopole Brest Iroise avait sollicité une aide de 27 000 € validée en CUP du 17/04/2018. Il s'avère qu'il est finalement possible de solliciter ce montant au titre des crédits sectoriels régionaux de la Direction de la mer, du développement maritime et du littoral, le porteur. La demande au titre du contrat de partenariat est donc retirée. Le montant de 27 000 € est donc réabondé au titre des crédits de fonctionnement.	

Les fiches-projets rédigées à l'issue du CUP sont contractuelles et annexées à ce présent document, les dossiers de demande de subvention devront être conformes au contenu des fiches-projets.



André TALARMIN
1^{ier} Vice -Président du Pays Brest



Marc COATANÉA
Conseiller régional référent